



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

# Une responsabilité partagée



Depuis quelques semaines, plusieurs accidents impliquant des enfants ont été évités de justesse sur notre territoire. Il ne faut pas collectivement se le cacher, la vitesse dans nos rues est un réel problème pour tous les utilisateurs des voies publiques à Prévost, jeunes ou moins jeunes.

**CHANGEMENT DE PHILOSOPHIE** – Lors de l'arrivée du nouveau conseil à la Ville, il y a trois ans, la philosophie de cette dernière était de mettre le moins possible de panneaux d'arrêts, de dos d'âne, et d'empêcher les enfants de jouer dans la rue. Le prétexte était de ne pas nuire aux véhicules publics, soit les ambulances, les camions de pompier et les déneigeuses. Clairement, la priorité était faite aux voitures. Enfin, l'installation de panneaux d'arrêt ou de mobilier urbain était une source de plaintes de la part de certains automobilistes, que personne ne voulait gérer.

Le marcheur, le cycliste et les enfants étaient considérés comme des corps étrangers sur nos artères routières. Non sans une farouche résistance à l'interne, le nouveau conseil s'est employé à faire évoluer les façons de penser et les pratiques à l'intérieur du corps municipal. Nous pouvons dire que les façons d'agir ont évolué énormément, même s'il reste des petits ajustements à faire à l'occasion. Comprenez que nous revenons de loin, de très loin.

**MOBILIERS URBAINS, PANNEAUX D'ARRÊTS, DOS D'ÂNE ET DÉLINÉATEURS** – Depuis 2018, 35 nouveaux panneaux d'arrêts obligatoires ont été installés à différents endroits sur le territoire et huit autres seront plantés à la fin mai. L'installation de panneaux d'arrêt se fait en essayant de trouver des compromis entre le fait de vouloir rendre nos rues sécuritaires et les impératifs de circulation.

Pour les dos d'âne, nous sommes passés de moins de cinq en 2018 à 22 et nous venons d'en commander huit autres. Attention, ces derniers seront posés selon les principes directeurs suivants : en priorité le plus possible aux abords des garderies et des écoles, et en second lieu sur les routes plus achalandées où il y a un problème mesuré de vitesse seront favorisés.

Nous avons aussi installé de nouveaux délinéateurs à plusieurs endroits dont malheureusement, je n'ai pas le décompte.

En mars et avril, la ville a attribué, à partir des surplus, un budget de 55 000 \$ à la division sécurité civile et communautaire afin de nous permettre ces actions et d'autres qui seront réalisées cette année en matière de sécurité.



Nous avons construit des trottoirs comme jamais cela a été fait à Prévost, particulièrement dans le vieux Shawbridge – photo : Paul Germain

**RÉDUCTION DE VITESSE ET PANNEAUX ÉLECTRONIQUES** – Nous en avons déjà parlé dans une précédente chronique, après des décennies de requêtes répétées auprès du ministère des Transports, nous avons réussi à faire diminuer la vitesse sur la 117 aux abords de l'école Val-des-Monts.

À la fin mai, la limite sur la rue Joseph sera réduite à 30 km/h suite à quelques accidents et à la demande des citoyens y vivant ou empruntant la piste cyclable qui borde la rue.

L'installation de panneaux électroniques afficheurs de vitesse est un moyen qui favorise sans faire de répression, l'engagement des automobilistes à réduire leur allure. Ces panneaux éducatifs ont fait leurs preuves quant à leur efficacité pour ralentir la circulation. Ils sont un atout positif pour améliorer la sécurité dans notre ville. C'est pourquoi nous avons doublé leur nombre. Nous aurons huit indicateurs fonctionnels cet été.

**TROTTOIRS ET ÉLARGISSEMENT** – En 2019, nous avons procédé à un élargissement de la rue Forget pour permettre une circulation piétonnière entre Terrasse des Pins et le chemin du Lac Écho.

Nous avons construit des trottoirs comme jamais cela a été fait à Prévost, particulièrement dans le vieux Shawbridge, où 1150 mètres linéaires (près de 3800 pieds linéaires) de trottoirs ont été faits sur les rues Principale, de la Station et Shaw. Sur la 117, un petit tronçon a été fait sur le côté Est entre la rue Shaw et la rue de la Station en 2020. Un autre segment de 500 m (1600') sera implanté cet été, cette fois-ci, du côté ouest de la 117 entre le Métro et le chemin de la Station.

Plus au Sud, comme il a déjà été annoncé, un trottoir sera installé sur le côté Est de la 117 entre la rue Lesage et le chemin du Lac Écho et du côté ouest entre les rues Hotte et de l'École (450 m/1475'). Nous espérons, si les entrepreneurs sont disponibles, réaliser ces derniers travaux en 2021.

Par ailleurs, nous sommes en préparation pour l'aménagement d'une autre section de trottoirs de 950 mètres linéaires (3100') près de l'une de nos écoles. Je ne peux malheureusement pas encore l'annoncer officiellement. Cette annonce devrait être faite d'ici cet été.

Enfin, une étude de circulation a été commandée pour le boulevard prévostois afin de rendre le croisement avec la 117 plus sécuritaire pour les piétons et de corriger la fondation de la rue. Cette étude sera réalisée lorsque la pandémie sera terminée pour obtenir les meilleures données possible à partir des flux de circulation.

**PLAN DE MOBILITÉ** – Enfin, nous avons mandaté cet hiver une société pour préparer un plan de mobilité durable. Des consultations publiques et un rapport nous guideront les interventions de la Ville dans les prochaines années et nous pouvons déjà penser que quelques recommandations concerneront la sécurité.

**LES TATAS-MOBILISTES** – Nous sommes tous un jour ou l'autre, un tata qui roule trop vite. Un écart de conduite peut arriver à tout le monde. Malheureusement, tous les jours des tatas-mobilistes prévostois conduisent à 70 km/h dans

nos rues limitées à 30 km/h. Pas 50 km/h, mais bien 70 km/h. Il ne faut pas hésiter à dénoncer tous les tatas qui ne respectent pas les limites à la Sureté du Québec comme je l'ai mentionné plus haut. Ils sont non seulement un danger pour les autres, mais aussi pour eux-mêmes. Qui veut vivre avec le fait d'avoir provoqué un accident mortel? Qui?

Cher lecteur, si tu es un de ceux-là, il y a quand même de l'espoir. Cela se guérit. Il s'agit d'appliquer le truc simple, efficace et infailible de notre conseillère municipale Sara Dupras : partir 10 minutes plus tôt.

Non seulement vous n'aurez plus le statut de tata-mobiliste, mais votre niveau de stress sera moins élevé et votre niveau de bonheur devrait être meilleur.

**ÉTAT DE LA SITUATION AVEC LA SURETÉ DU QUÉBEC** – Depuis 3 ans, le message que je transmets à la Sureté du Québec est le même, soit d'augmenter la présence policière dans nos quartiers (lâchez la 117 et Sainte-Sophie). Les statistiques d'intervention de la Sureté démontrent clairement que Prévost n'a pas sa part de la présence policière.

Le service de sécurité communautaire de la Ville et les élus ont transmis à de multiples reprises des listes de rues problématiques. Comme vous, nous les connaissons. J'ai personnellement, lors d'un incident particulier, écrit en désespoir de cause à la ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, où j'ai signifié ma grande insatisfaction. Suite à cela, un très haut gradé de la Sécurité du Québec est venu me rencontrer. Depuis des améliorations ont été apportées, mais les résultats ne sont pas toujours à la hauteur de mes attentes et de celle de mes concitoyens.

Le désengagement de la Sureté du Québec envers la sécurité routière semble venir d'une nouvelle culture organisationnelle. Il faudrait que les policiers et le service de police se réapproprient la devise : protéger et servir.

**AIDE POUR LES REQUÊTES** – Comme nos interventions ne portent que rarement fruit, je sollicite votre aide. Lors d'événements, plutôt que de signaler votre insatisfaction sur les réseaux sociaux appelez la Sureté du Québec au 450 224-8922. La Ville consacre 10% de son budget pour les services de la SQ, vous êtes en droit de leur transmettre votre insatisfaction et d'obtenir le service pour lequel vous payez. J'espère que nos actions conjointes et soutenues inciteront notre corps policier à accroître sa présence. La Ville de Prévost va continuer à mettre toute la pression possible sur les autorités pour rendre nos rues plus sécuritaires.

**RESPONSABILITÉ PARTAGÉE** – Lors de ma première rencontre avec la Sureté de Québec en 2017, on nous a expliqué que la sécurité routière était une responsabilité partagée entre :

- les forces de l'ordre
- la Ville
- et les citoyens

La Ville a en très grande partie rempli sa part du défi et elle va continuer à améliorer de façon continue la sécurité dans nos rues comme elle le fait depuis trois ans, mais elle demeure seulement une partie de la solution. Tout le monde doit y mettre du sien.